

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 25 novembre 2005
(convocation du 14 novembre 2005)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Novembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphane, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PUJO Colette, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme FAYET Véronique à M. CAZABONNE D. (jusqu'à 10 h 15)	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard (jusqu'à 10 h 45)	M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge
M. MARTIN Hugues à M. DUCHENE Michel	M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. MOULINIER Maxime
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis	M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ROUSSET Alain	M. LOTHAIRE Pierre à Mme. DESSERTINE Laurence
M. ANZIANI Alain à M. BENOIT Jean-Jacques	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. BANAYAN Alexis à M. MERCHERZ Jean	Mme MOULIN-BOUDARD Martine à M. SOUBIRAN Claude
Mme BRACQ Mireille à M. BELLOC Alain	Mme PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel	Mme PARCELIER Muriel à Mme. PUJO Colette
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max	M. PONS Henri à M. QUERON Robert
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude	M. QUANCARD Joël à Mme. DARCHE Michelle
Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia à M. DUCASSOU Dominique	Mme VIGNE Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

Accueil et Habitat des gens du voyage - Convention CUB/AGV 33 - Participation de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour 2005 - Décision - Autorisation

Madame FAYET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre du PLH, et en application de la délibération n°99/385 du 23 avril 1999, la Communauté Urbaine de Bordeaux accompagne les Communes membres dans la réalisation des prescriptions du schéma départemental en matière d'accueil et de recherche de solutions en habitat adapté pour les populations en voie de sédentarisation.

La Communauté Urbaine souhaite aujourd'hui soutenir l'action de l'AGV33, association d'élus girondins, par une subvention de fonctionnement au titre de la convention ci-annexée.

1. Contenu des missions et perspectives de développement de l'AGV 33 :

- Assurer le fonctionnement et le développement d'un centre de ressources relatif à l'habitat et l'accompagnement des gens du voyage
(constitution et actualisation en continu du fonds juridique, technique ; participation aux réseaux d'échanges nationaux ; tenue d'une revue de presse mensuelle ; consultations à la demande des membres ; organiser des journées d'information et formation sur les thématiques d'actualité ; intervenir dans le cadre de procédures de concertation)

En projet : création d'un site Internet en 2006

- Participer à la mise en œuvre et à l'actualisation du schéma départemental : animation du groupe de suivi relatif à la gestion des aires, contribution aux travaux de la commission consultative départementale chargée du suivi et de la révision du schéma.

En perspective :

- démarcher les communes pour l'offre d'un service d'assistance à maîtrise d'ouvrage intégré (aide à la prospection foncière, montage du dossier de subvention, conseil pour l'élaboration et la conduite d'opérations pour le logement de sédentaires).
- œuvrer à la mise en réseau des gestionnaires des aires d'accueil en gironde et formaliser un dispositif d'observation en matière de fonctionnement des aires et de gestion des flux et stationnements afin de mieux appréhender les dynamiques de mobilité en gironde, prévenir la sédentarisation sur les aires, disposer d'une connaissance concrète et en continu du fonctionnement des équipements.

2. Le budget 2005 et le plan de financement correspondant :

Le budget de l'AGV33 pour l'année 2005 s'établit comme suit :

Dépenses		Recettes	
Dépenses d'exploitation	20 480,00	Recettes propres	20 030,00
dont achats	1 800,00	dont cotisations	17 930,00
services extérieurs	7 640,00		
autres services extérieurs	11 040,00	Recettes extérieures	63 800,00
		dont CNASEA (emploi aidé Etat)	16 000,00
Dépenses de personnel	63 350,00	CCAS	400,00
dont salaires	35 500,00	CG 33	23 500,00
		Etat	8 900,00
		CUB	7 500,00 (9%)
		CAF	7 500,00
Total dépenses	83 830,00	Total recettes	83 830,00

En application de la fiche n°14 du règlement d'intervention pour l'habitat et la politique de la ville « Participation aux projets associatifs », la subvention de la Communauté Urbaine de Bordeaux s'élève à 7 500,00 euros.

Il est précisé que c'est la première année que la Communauté urbaine soutient cette association.

Son montant est fixé annuellement par délibération du Conseil de Communauté et actualisé, le cas échéant, dans le cadre d'un avenant à la convention ci-annexée.

Les modalités de versement de la participation communautaire sont détaillées dans la convention jointe.

Aussi, si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

DECIDER :

- du versement en 2005 d'une subvention de 7 500,00 euros à l'association AGV33 au titre de son fonctionnement courant.
- de l'inscription de la dépense correspondante au compte 6574 - 65 - 72- D630 du budget de l'exercice en cours.

AUTORISER Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 novembre 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN
PRÉFECTURE LE
13 DÉCEMBRE 2005**

M. VÉRONIQUE FAYET

